

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
ProMan Event Sàrl, en liquidation, Carouge GE
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 16.11.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **07.01.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Jean-Yves Mercier , 149 route de Saint-Julien, 1228 Plan-les-Ouates
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Etude de Me Laurent Brechbühl, notaire
1208 Genève

(00270447)